

# Étude sur l'avenir de l'agriculture et de la sécurité et de la santé au travail (SST)

Vision prospective des risques nouveaux et émergents en matière de SST

Synthèse

Auteurs: Alun Jones – CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), Martina Jakob – Leibniz Institute for Agricultural Engineering and Bioeconomy e.V. (ATB) (membre de Sacurima), John McNamara – Teagasc (Autorité irlandaise de développement agricole et alimentaire), avec des contributions d'Andrea Teutenberg (KWF).

Gestion du projet: Annick Starren, Emmanuelle Brun et Ioannis Anefantys (EU-OSHA) avec le soutien d'Elisabetta de Cillis.

Le présent rapport a été commandé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Son contenu, y compris tout avis et/ou conclusion exprimé, n'engage que ses seuls auteurs et ne reflète pas nécessairement l'avis de l'EU-OSHA.

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union**

**européenne. Numéro gratuit (\*):**

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

Des informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2020  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

## Synthèse

Le présent rapport a été commandé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), d'une part, pour examiner les évolutions futures dans le secteur agricole et, d'autre part, pour prendre en considération les implications de ces tendances sur la sécurité et la santé au travail (SST).

### Un secteur confronté à de graves difficultés de sécurité et de santé au travail

L'agriculture et la sylviculture figurent parmi les professions les plus dangereuses en Europe, avec un nombre élevé d'accidents qui compromettent la durabilité et la viabilité du secteur. Ces dix dernières années, le secteur agricole et sylvicole a enregistré en moyenne plus de 500 décès et plus de 150 000 accidents non mortels par an (Eurostat, 2017). Les agriculteurs indépendants, qui représentent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole dans la plupart des pays (Merisalu, E. et al. 2019), continueront de figurer au centre des préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture.

La santé des exploitants agricoles est une problématique importante dans ce secteur. La maladie coronavirus 2019 (COVID-19) et les risques connexes en matière de SST soulignent l'importance de la santé et des conditions de travail dans le secteur. A cet égard, la Commission européenne a établi des lignes directrices pour protéger les travailleurs saisonniers, y compris leur sécurité et leur santé [C(2020) 4813 final], et certains États membres ont également établi des lignes directrices pour le secteur agricole (OSH wiki 2020 sur la COVID-19). Plus de 60 % des travailleurs agricoles déclarent souffrir d'une maladie chronique invalidante et de niveaux élevés de maladies cardiovasculaires. Selon une enquête de l'UE menée en 2012, les travailleurs du secteur agricole étaient davantage susceptibles que ceux de tout autre secteur de déclarer que leur travail nuisait à leur santé (Eurofound, 2012). Eurostat (2010) a également indiqué que les problèmes de santé liés au travail étaient plus fréquents dans le secteur de l'agriculture, de la chasse et de la sylviculture, ainsi que dans le secteur des industries extractives et de l'exploitation des carrières que dans tout autre secteur. Ce constat est lié au fait que certaines des caractéristiques les moins favorables de l'emploi, telles que le travail manuel et les horaires de travail atypiques, sont plus répandues dans ces secteurs. Le présent rapport résume un certain nombre de risques en matière de SST qui touchent les exploitants agricoles et sylvicoles. Les risques liés aux pesticides, les troubles musculosquelettiques (TMS), les zoonoses, le cancer de la peau, le stress et les problèmes psychosociaux sont autant de risques majeurs, émergents et permanents dans le secteur qui n'ont pas été gérés de manière adéquate ou qui ont été sous-estimés en raison du manque de données précises au fil des ans.

### Un secteur en transition

Le présent rapport examine les futures tendances dans l'agriculture et la sylviculture, telles que les nouvelles technologies et le changement climatique, recense les évolutions technologiques et organisationnelles qui en résultent dans le secteur et définit les implications en matière de SST pour les exploitants agricoles et sylvicoles et les autres travailleurs de ce secteur. Il examine un certain nombre de risques susceptibles d'émerger, en particulier les plus imminents, à savoir ceux liés à l'évolution numérique du secteur et résultant du changement climatique. L'étude vise à aider les responsables politiques aux plans européen et national à élaborer des stratégies, des règlements et des mesures d'application, d'orientation et de soutien.

Le rapport examine un certain nombre de questions touchant à l'avenir de l'agriculture et de la sylviculture: l'agriculture intelligente (agriculture de précision, numérisation, etc.) et autres évolutions technologiques; le changement climatique et les questions environnementales; les tendances sociales et de la consommation; le marché du travail et les questions organisationnelles; et les considérations commerciales et économiques internationales.

L'agriculture intelligente (numérisation et utilisation des nouvelles technologies) a fait l'objet d'une grande attention dans le secteur. En effet, elle est considérée comme l'une des rares innovations susceptibles d'entraîner un changement de modèle de productivité et d'augmenter la production alimentaire.

Selon une enquête réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'intensité numérique <sup>(1)</sup> dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est «faible», l'agriculture figurant parmi neuf autres secteurs dans le quart le moins avancé de l'ensemble des secteurs. Un autre rapport place même le secteur agricole européen en deuxième position, en partant du bas, de tous les secteurs industriels en ce qui concerne la numérisation (Calvino et al., 2018; McKinsey Global Institute, 2016).

## Les changements qui en découlent et les effets sur la sécurité et la santé au travail

### *Impact des nouvelles technologies*

L'adoption de pratiques agricoles et sylvicoles intelligentes varie considérablement dans l'ensemble du secteur. L'un des facteurs les plus importants qui influent sur l'adoption de ces pratiques est la taille de l'exploitation agricole, associée au revenu. L'adoption de technologies intelligentes dépend également d'un accès suffisant à la large bande, mais seules 50 % des zones rurales de l'UE disposent d'un accès adéquat à celle-ci. Le contexte culturel de chaque pays, le niveau moyen d'éducation, les défis générationnels et les aspects sectoriels ont tous une influence majeure sur l'adoption des technologies au sein de l'UE. La fracture numérique devrait creuser l'écart économique entre les petites et les grandes exploitations agricoles et entre les pays. La numérisation de l'agriculture peut avoir une incidence positive sur le secteur, en offrant de nombreux avantages: augmentation de la production, de la productivité et des rendements agricoles; réduction des coûts de production; amélioration de la sécurité et de la qualité des aliments grâce à la surveillance et à la traçabilité de la chaîne alimentaire; amélioration de la santé et du bien-être du bétail; et amélioration de la protection de l'environnement en permettant aux agriculteurs de suivre plus efficacement la santé végétale grâce à des capteurs et de lutter contre les maladies végétales à un stade précoce.

La numérisation de l'agriculture aura également des effets négatifs: réduction des emplois dans le secteur; recul de la compétitivité des petites exploitations familiales; dépendance accrue des agriculteurs à l'égard des grandes multinationales et des sociétés de données et de technologie; problématique de la sécurité des données qui devient un facteur de stress pour les exploitants; menace réelle de «piratage» et d'interférence dans la sécurité et la sûreté; et préoccupations éthiques et stress accru des travailleurs liés au contrôle des performances et du rythme de la main-d'œuvre grâce à de nouvelles technologies portables.

En ce qui concerne l'impact de l'agriculture intelligente sur la SST, couplée à la numérisation, elle offrira un certain nombre d'améliorations potentielles en matière de sécurité sur le lieu de travail, par exemple en substituant le capital au travail et en réduisant autant que possible l'exposition aux risques; en améliorant le contrôle des processus et la gestion des systèmes de sécurité; en améliorant la sécurité des machines et des véhicules et la manipulation du bétail; en offrant une meilleure prévention des TMS; en réduisant l'exposition aux pesticides et aux substances dangereuses; en améliorant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des exploitants; en améliorant la santé et la sécurité grâce à de nouvelles technologies et à de nouveaux dispositifs de surveillance intelligents; et en améliorant la sécurité dans le secteur sylvicole grâce à une utilisation accrue des technologies de récolte du bois et des coins d'abattage télécommandés.

Toutefois, en raison de la lenteur de l'adoption des nouvelles technologies en général, ces évolutions n'offriront pas de solution immédiate au niveau élevé d'accidents et de problématiques en matière de

---

(<sup>1</sup>) Intensité numérique – comment l'ampleur de la transformation numérique dans les secteurs est déterminée par les investissements des entreprises dans les actifs «numériques», ainsi que par les changements dans la manière dont les entreprises approchent les marchés et interagissent avec les clients et les fournisseurs, par le (type de) capital humain et les compétences nécessaires, et par la manière dont la production est organisée.

SST dans le secteur. Un défi majeur qui reste à relever est de savoir comment assurer l'adoption effective de ces technologies. Cette question est liée à des variables telles que le revenu et la taille de l'exploitation agricole, l'âge et le niveau d'éducation de l'exploitant, la facilité d'utilisation de technologies spécifiques et le soutien à l'industrie et à la vulgarisation (services d'aide aux entreprises agricoles) pour les exploitants agricoles.

Il convient également d'évaluer les nouvelles technologies afin de déterminer si elles posent des risques nouveaux ou supplémentaires sur le lieu de travail, tels que de nouveaux risques ergonomiques. Il est nécessaire d'établir des protocoles de sécurité et des systèmes d'évaluation/de certification en matière de SST pour les technologies agricoles intelligentes. En outre, l'utilisation conjointe de plusieurs systèmes d'intelligence artificielle (IA) pourrait entraîner un «encombrement» du lieu de travail agricole, en raison de l'interaction d'un certain nombre de technologies, et ainsi multiplier les risques. Les nouvelles technologies intelligentes pourraient également accroître le nombre de travailleurs isolés dans le secteur sylvicole et agricole. Des niveaux élevés de monotonie et de stress ont été précédemment associés à l'introduction de nouvelles technologies automatisées dans le secteur agricole et sylvicole, comme les systèmes de traite automatisée.

De même, les risques tenaces qui existent depuis longtemps dans le secteur (tels que les accidents liés aux tracteurs et autres machines et à la manipulation des animaux, les glissades, les trébuchements et les chutes, et l'utilisation de scies à chaîne) demeurent dans une large mesure non résolus. Les nouvelles technologies numériques n'apporteront que des solutions partielles à ces risques très graves, des approches souvent plus globales de la sécurité et de la santé étant nécessaires pour parvenir à des améliorations.

L'amélioration génétique est une autre évolution technologique susceptible de transformer l'agriculture européenne. Les améliorations pourraient comprendre une augmentation des rendements et de la qualité des cultures, la réduction des besoins en engrais, la production de cultures plus résistantes aux parasites ou aux maladies (réduisant ainsi l'utilisation de pesticides) et la réduction des besoins en eau ou en énergie, ce qui entraînerait une diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La réduction de l'utilisation de pesticides grâce à de telles améliorations génétiques se traduirait en particulier par une amélioration considérable de la sécurité et de la santé des exploitants agricoles et sylvicoles. Toutefois, bien qu'elle offre plusieurs avantages potentiels à l'agriculture européenne, la contribution des techniques de sélection génétique, y compris les nouvelles technologies d'élevage, à l'amélioration de la SST risque d'être limitée dans un avenir prévisible en raison de l'incertitude législative et réglementaire et d'une forte réticence de la société à accepter ces technologies.

## ***Impact du changement climatique***

Le changement climatique aura des conséquences importantes sur la production agricole. D'une part, les rendements des cultures en Europe du Nord pourraient augmenter en raison de températures plus élevées et certaines cultures pourraient s'étendre plus au nord. D'autre part, la sécheresse et le stress thermique sur les végétaux et les animaux, les modifications dans la phénologie des cultures et l'extension des ravageurs et des maladies végétales auront des répercussions négatives sur la production dans d'autres régions spécifiques (OMM, 2020). L'évolution des régimes de précipitations toucheront également le secteur et entraînera un besoin croissant d'irrigation. Les exploitants devront modifier les types de cultures qu'ils pratiquent, en adaptant les cultures, voire les races animales à l'évolution des conditions climatiques. Dans le secteur sylvicole, des mesures techniques telles que des coupe-feux plus efficaces et le débroussaillage systématique seront nécessaires pour atténuer les risques d'incendie de forêt, car la chaleur extrême augmente leur probabilité. La chaleur intense, les risques d'incendie et l'évolution des régimes de précipitations pourraient également influencer le type d'arbres plantés dans les nouvelles forêts et entraîner une réorientation vers des espèces résistantes à la sécheresse et aux températures élevées, voire au feu. Dans l'ensemble, le changement climatique contribuera à une imprévisibilité et à un risque accru pour les cultures, les animaux et les exploitants.

Parmi les autres pressions environnementales touchant le secteur agricole figurent l'engagement de l'UE à réduire l'utilisation des pesticides par l'intermédiaire de sa directive en faveur d'une utilisation

des pesticides compatible avec le développement durable <sup>(2)</sup> et l'orientation générale de la Commission européenne en faveur de pratiques de lutte intégrée contre les ennemis des cultures <sup>(3)</sup>. Cette tendance a été renforcée par les objectifs ambitieux de réduction des pesticides de la stratégie européenne «de la ferme à la table» <sup>(4)</sup>, qui vise à réduire l'utilisation des pesticides de 50 % avant 2030.

La réglementation relative aux GES et à l'environnement (en ce qui concerne par exemple les pesticides) ajoutera également à la pression qui pèse sur les exploitants agricoles et sylvicoles, les obligeant à modifier leurs pratiques agricoles pour les rendre plus respectueuses de l'environnement et à améliorer leurs performances environnementales en général.

La SST dans le secteur sera également fortement touchée par le changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la chaleur et l'exposition au soleil, les maladies transmises par les insectes, l'exposition à la poussière et aux pesticides, l'utilisation accrue de pesticides pour lutter contre le développement des insectes et les risques propres à la sylviculture (danger extrême de déboisement des arbres endommagés par les intempéries et les insectes) n'en sont que quelques exemples. Les méthodes de travail dans le secteur agricole et forestier devront être adaptées afin de réduire autant que possible l'impact de ces risques professionnels. Ces mesures pourraient consister à fournir suffisamment d'ombre aux travailleurs, à utiliser des surfaces non réfléchissantes pour se protéger de la lumière, à prévoir des systèmes de ventilation et de refroidissement suffisants, à adapter les heures de travail et à planifier le travail de manière à éviter la chaleur et les conditions météorologiques extrêmes, et à adopter une approche plus pratique du suivi des conditions de travail, comme la consommation d'eau des travailleurs, la chaleur corporelle, etc. D'autres mesures pourraient également être utiles, telles que des systèmes météorologiques plus prédictifs et des programmes de promotion de la santé sur l'exposition au soleil et les maladies transmises par les insectes.

En ce qui concerne les pratiques de lutte intégrée contre les ennemis des cultures (voir ci-dessus), nous devons évaluer si la diminution de l'utilisation des pesticides est susceptible d'avoir une incidence sur la santé des exploitants agricoles et sylvicoles, par exemple en augmentant le risque de troubles musculosquelettiques (TMS) (par une augmentation du désherbage manuel) et de maladies transmises par les insectes (en raison d'une augmentation du volume d'insectes).

### ***Impact des tendances sur le marché du travail***

Les travailleurs indépendants, qui représentent un quart des exploitants agricoles et sylvicoles de l'UE, demeureront au premier rang des priorités en matière de SST dans l'agriculture et la sylviculture. La plupart des exploitants agricoles et sylvicoles indépendants, qui ne sont pas couverts par la législation sur la SST, font très rarement l'objet d'inspections et les accidents du travail et les maladies professionnelles sont très rarement signalés dans ce groupe. Ils disposent en outre d'un accès limité aux ressources et à la formation en matière de SST et manquent de ressources pour investir dans de nouvelles machines et infrastructures agricoles plus sûres. Cependant, ce problème ne sera résolu que si l'importance réelle des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le secteur est correctement déclarée, car des accidents touchant de nombreuses catégories de travailleurs sont exclus des données officielles. Par exemple, la déclaration de données à Eurostat dans le secteur agricole et sylvicole n'est pas obligatoire pour les indépendants et les membres de la famille, car ils ne sont pas «salariés».

En outre, le recours fréquent à des travailleurs saisonniers et temporaires dans certaines activités agricoles, telles que l'horticulture, pose des risques supplémentaires en raison d'une formation insuffisante, d'un manque de surveillance médicale et d'obstacles culturels/linguistiques, et implique dans certains cas le travail non déclaré. La COVID-19 a mis en évidence l'ampleur de certaines de ces

---

<sup>(2)</sup> Directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

<sup>(3)</sup> [https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/sustainable\\_use\\_pesticides/ipm\\_en](https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/sustainable_use_pesticides/ipm_en)

<sup>(4)</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement [COM(2020) 381 final].

problématiques en matière de SST, ainsi que la situation générale des travailleurs saisonniers en ce qui concerne leurs conditions de vie et de travail.

Les principaux défis organisationnels du secteur mettent en évidence des problèmes structurels de longue date, liés notamment au marché du travail, à l'organisation des exploitations et à la rentabilité, qui sont autant de considérations socio-économiques étroitement liées. De nombreuses lacunes du marché du travail (nombre élevé de travailleurs indépendants, temporaires, saisonniers, migrants, membres de la famille et âgés) ayant une incidence sur les conditions de SST dans le secteur sont difficiles à combler, tandis que la rentabilité globale des petites exploitations agricoles (faibles revenus et marges sur les prix des denrées alimentaires) continue également de constituer un problème non résolu. L'absence de revenus décents pour les petits exploitants nuit aux approches de gestion inclusives et préventives, telles que les pratiques efficaces de gestion de la SST, et limite les investissements dans des nouvelles technologies plus sûres, la formation et le développement des compétences en matière de SST, ainsi que les salaires et conditions de travail décents pour les travailleurs saisonniers.

## Commerce et économie

Le commerce peut également avoir une incidence sur les aspects de santé et de sécurité au travail, en ce qui concerne notamment les **agents biologiques et les espèces envahissantes**. En ce qui concerne le secteur agricole, le commerce mondial peut propager le mouvement d'espèces, de vecteurs et de parasites exotiques qui peuvent présenter des risques nouveaux et émergents pour la santé et la sécurité des exploitants agricoles et sylvicoles, si on laisse les espèces s'implanter dans la faune et la flore locales. Par exemple, la propagation de la maladie du dépérissement du frêne et du scolyte de l'orme, qui augmente les risques dans la sylviculture, est due aux mouvements internationaux de bois et d'arbres. En outre, les organisations agricoles ont fait part de leurs préoccupations quant à l'affaiblissement des normes environnementales et de sécurité alimentaire pour les importations de denrées alimentaires, et **les normes de SST et du travail dans les pays tiers peuvent également être nettement inférieures**.

## Conclusions

La stratégie européenne «de la ferme à la table» reconnaît l'importance du socle européen des droits sociaux et de son application au secteur. Toutefois, l'agriculture présente encore aujourd'hui un déficit socio-économique important, en raison de la rentabilité marginale et des faibles revenus de nombreux petits exploitants (qui constituent la majorité des agriculteurs), compromettant ainsi la durabilité sociale de l'agriculture et de la sylviculture. Ce déficit socio-économique affaiblit la capacité du secteur à adopter et à gérer pleinement les tendances croissantes, telles que la numérisation, le changement climatique, les pressions sociétales et l'évolution du marché du travail, et est dans une large mesure lié au faible niveau de protection de la SST dans le secteur.

Pour relever avec succès les futurs défis en matière de SST dans le secteur, il sera important d'aborder les questions de SST existantes, structurelles et futures de manière globale et cohérente, à savoir:

- le manque d'investissement dans les nouvelles technologies et machines intelligentes et plus sûres et le faible recours à ces technologies et machines;
- le nombre croissant de risques liés au changement climatique et de problématiques en matière de santé au travail;
- le manque de transparence et l'inexactitude totale des rapports sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le secteur, en particulier pour les indépendants;
- l'absence de cadre réglementaire clair en matière de SST pour protéger les exploitants agricoles et sylvicoles et gérer la SST, en particulier pour les indépendants;
- l'absence de culture de la prévention (les exploitants agricoles et sylvicoles ont tendance à accorder une faible priorité à la SST par rapport à d'autres questions concurrentes), ainsi que le déficit considérable de compétences et de formation, notamment en matière de SST;
- l'existence très répandue de pratiques d'emploi atypiques et parfois irrégulières;

- le manque de ressources appropriées de l'inspection du travail pour lutter contre le travail non déclaré et assurer une protection adéquate des travailleurs saisonniers et migrants dans le secteur;
- le caractère insuffisant des revenus des exploitations agricoles et du temps de gestion de la qualité pour pouvoir accorder un degré de priorité élevé aux questions relatives à la SST, en particulier pour les petits exploitants et les exploitations familiales.

### **Recommandations sur les mesures de SST**

- **intégrer les considérations de SST dans l'élaboration et la conception** de nouvelles technologies numériques et de précision d'agriculture intelligente (et adapter la configuration des exploitations);
- **adapter les techniques d'évaluation des risques** et la formation en matière de santé et de sécurité pour tenir compte des nouvelles technologies, telles que les robots, les cobots et l'IA;
- encourager activement l'utilisation des technologies pour renforcer la sécurité grâce à l'utilisation de capteurs intelligents, de l'Internet des objets (IDO), de l'IA et d'EPI intelligents; adapter l'évaluation des risques, la conception des lieux de travail et les initiatives de sensibilisation pour tenir compte des circonstances du changement climatique, en veillant à ce que les évaluations des risques répondent en particulier à des conditions environnementales parfois extrêmes, susceptibles d'évoluer d'un moment à l'autre de l'année;
- améliorer la culture de la prévention dans le secteur, conformément aux initiatives internationales telles que la culture de la sécurité et la gestion des risques dans l'agriculture (SACURIMA) <sup>(5)</sup> et l'initiative «Vision Zéro» de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), en mettant en place une campagne de prévention sectorielle spécifique ou un **réseau européen pour la sécurité et la santé dans l'agriculture**;
- mener des recherches spécifiques en matière de SST sur des questions liées à la sécurité et à la santé dans l'agriculture [p. ex. sur la sécurité des quads, le retournement des tracteurs, les technologies de sécurité visant à prévenir les accidents liés aux machines agricoles et les équipements de protection individuelle (EPI) intelligents].

### **Recommandations politiques relatives à la SST:**

- inclure les indépendants dans les rapports d'Eurostat sur la SST pour la sylviculture et l'agriculture et lutter contre d'autres problèmes de sous-déclaration de la SST dans le secteur;
- promouvoir la ratification dans le droit national de la Convention de l'OIT sur l'agriculture (et son annexe sur les travailleurs indépendants) afin d'établir un cadre juridique minimal pour régir la sécurité et la santé dans le secteur, en ce qui concerne notamment les travailleurs indépendants;
- inclure les activités du secteur agricole et sylvicole dans la stratégie 2021-2027 de l'UE en matière de SST et dans les programmes de travail de l'EU-OSHA;
- inclure des activités sur la SST et le bien-être dans l'agriculture et la sylviculture dans le programme Horizon Europe;
- établir un lien entre la législation européenne en matière de SST et la conditionnalité de la politique agricole commune (PAC) (la position des organisations d'employeurs et de travailleurs agricoles étant susceptible de différer sur ce point, cela devrait être négocié);

---

<sup>(5)</sup> <https://www.sacurima.eu/>



- encourager les États membres à inclure des mesures de sécurité et la formation dans le pilier II de leurs plans de la PAC [le **pilier II de la PAC**, article 15 du règlement (UE) n° 1305/2013 <sup>(6)</sup>, comprend la formation et le conseil sur les normes de sécurité au travail ou les normes de sécurité liées à l'exploitation agricole comme étant éligibles au financement lorsqu'elles sont incluses dans les plans nationaux de la PAC];
- envisager la mise en place d'un système de réductions pour l'installation de systèmes de protection contre le retournement (et de ceintures de sécurité), qui ont été utilisés aux États-Unis <sup>(7)</sup> et en Australie (Day et al., 2005), compte tenu du nombre important de décès et de blessures résultant du retournement de véhicules agricoles (en particulier de tracteurs et, dans certains pays, de quads et de véhicules similaires).

---

<sup>(6)</sup> Règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et abrogeant le règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil (JO L 347 du 20.12.2013, p. 487-548).

<sup>(7)</sup> <https://www.ropsr4u.org/>

**L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)** contribue à

faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et au-delà.

**Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**

Santiago de Compostela 12, 5.<sup>a</sup> planta  
48003 Bilbao, Espagne  
Tél. +34 944358400  
Fax +34 944358401  
E-mail: [information@osha.europa.eu](mailto:information@osha.europa.eu)

<http://osha.europa.eu>



Publications Office